



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence
Service Santé Environnement
Pôle « Eau »

Affaire suivie par : Lionel SAMBUCO
Courriel : lionel.sambuco@ars.sante.fr
Téléphone : 04 13 55 88 45

PJ : dossier d'enquête publique et parcellaire

Date : 22/05/2023

Objet : Consultation sur le projet de mise en conformité des captages d'eau destinée à la consommation humaine de la commune de SOLEILHAS

M. le Directeur
Office National des Forêts
des Alpes de Haute Provence
1, allée des Fontainiers
04 000 Digne les Bains

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) sollicite la mise en conformité du captage d'eau destinée à la consommation humaine de la commune de Soleilhas (captages de Saint Barnabé) au titre des codes de la santé publique et de l'environnement.

Dans le cadre de l'enquête administrative préalable à l'ouverture de l'enquête publique, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le dossier de déclaration d'utilité publique et d'autorisation déposé et validé par la CCAPV et la commune.

Je vous remercie de me transmettre sous deux mois votre avis formel sur le dossier de DUP. Passé ce délai, votre avis sera réputé favorable et les procédures poursuivies par mes soins.

Je vous remercie de bien vouloir me renvoyer le dossier d'enquête publique et parcellaire après consultation afin de bénéficier du nombre d'exemplaires nécessaire à la poursuite de la procédure.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur Général et par délégation
L'Ingénieur d'Études Sanitaires



Caroline CHAUVIN